

Conditions Générales de Vente 2026 (événements et prestations hors formations)

Désignation

L'Association Nationale des équipes de Direction en ESAT (ANDICAT), dont le siège social est situé 12 rue Mayran à Paris (75009), a pour mission de promouvoir et développer les ESAT et le travail protégé sur le territoire national. Pour cela, ANDICAT est active et force de proposition auprès des pouvoirs publics ; elle organise et anime chaque année des rencontres destinées, notamment, à ses adhérents, à Paris ou en province.

Objet et champ d'application

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations diverses effectuées par ANDICAT pour le compte d'un client : Rencontres nationales, Rencontres Nationales en région, Journée nationale des professionnels d'ESAT, fiches-pratiques, etc. Toute inscription, participation ou souscription à ces prestations auprès d'ANDICAT implique l'acceptation sans réserve du client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Les renseignements portés sur nos publications ou site Internet sont donnés à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

Inscriptions

Pour chaque événement, ANDICAT fournit au client le programme complet. L'inscription est à réaliser directement en ligne sur le site andicat@andicat.org. Il est possible d'inscrire plusieurs personnes, l'identité de chacune sera à renseigner.

Prix et modalités de paiement

Les prix sont nets, indiqués en euros hors taxes et exonérés de la TVA, au tarif en vigueur au moment de la commande. Le paiement est à effectuer à l'inscription par CB ou virement, de préférence sur le site Internet d'ANDICAT. Une facture acquittée est transmise au client dès réception du paiement. Le paiement par CB se fait par le compte utilisateur de la personne qui procède aux inscriptions ; cela génère l'envoi automatique d'une facture à récupérer dans l'onglet « Factures ». **Le paiement par virement nécessite impérativement la mention du nom de l'établissement et du n° de la commande.**

Conditions d'annulation et de report d'une prestation

L'annulation de la participation par le client est possible et devra faire l'objet d'une notification par mail à andicat@andicat.org selon les modalités suivantes :

- si annulation 30 jours calendaires minimum avant la date de la prestation, remboursement total du coût initial ;
- si annulation de 29 et 15 jours calendaires avant le début de la prestation, remboursement de la moitié du coût initial ;
- si annulation à partir de 14 jours calendaires avant le début de la prestation, aucun remboursement possible.

Tout événement commencé est dû en totalité sauf en cas de force majeure. De même, l'indisponibilité d'un intervenant et son remplacement ne peuvent justifier la résiliation par le client de son inscription.

En cas d'annulation ou de report de la prestation par ANDICAT à la suite d'un événement fortuit (par exemple, nombre de participants trop faible) ou en cas de force majeure, ANDICAT ne pourra être tenue responsable et aucun remboursement ne sera effectué. Ses clients seront informés par mail.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports présentés lors des prestations, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, ...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'ANDICAT. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation d'événements.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à ANDICAT sont utiles pour le traitement de l'inscription et pour la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre ANDICAT et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, ANDICAT est à votre écoute.